

# Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive

## Présentation

Les formations de la Faculté d'Éducation et de Formation (Facef) ont pour vocation d'accompagner les initiatives des équipes pédagogiques et éducatives qui souhaitent mieux prendre en compte la diversité des élèves scolarisés dans les établissements.

La Faculté d'Éducation et de Formation (Facef) forme les acteurs du système éducatif qui cherchent à développer des compétences en alliant pratique, formation et recherche.

Outre la formation décrite dans cette fiche, son offre de formation comprend également :

- Des dispositifs de formation continue des enseignants à la Facef ou dans les établissements scolaires
- Des parcours de formation à l'éducation inclusive ouverts à tous les enseignants du 1er ou du 2d degré.

## Enjeux

Cette formation en alternance permet d'acquérir des compétences pour enseigner auprès de jeunes (enfants et adolescents) et d'adultes rencontrant de grandes difficultés scolaires ou en situation de handicap.

Elle prépare les enseignants à l'examen du CAPPEI (certification du ministère de l'Éducation Nationale)

## Admission

### Pré-requis

### Formation(s) requise(s)

Accessible en formation continue. Pour plus d'information, contactez :

- [Secrétariat du Centre de Formation Professionnelle et Continue](#)
- Le responsable ASH de votre diocèse

## Durée de la formation

400 heures

## Lieu(x) de la formation

- Paris

## Stage(s)

Oui, obligatoires

## Rythme

- Compatible avec une activité professionnelle

## Coût de la formation

Coût de la formation : 10800 euros  
Prise en charge FORMIRIS dans le cadre de la formation continue des enseignants. Se renseigner auprès du secrétariat.

## Candidature

### Modalités de candidature

Pour être admis à cette formation vous devez compléter un dossier et obtenir l'accord de votre chef d'établissement pour le départ en formation. Vous devez obligatoirement être titulaire (CRPE, CAPES, CAPET, CAPLP) et être en poste dans un établissement de l'enseignement privé.

## Et après ?

### Activités visées / compétences attestées

- Acquérir des gestes professionnels relatifs aux élèves à besoins éducatifs particuliers
- Développer des pratiques pédagogiques et didactiques adaptées
- Situer son action dans une approche partenariale
- Développer une posture réflexive argumentant les liens entre théorie et pratique
- Développer une posture de personne ressource pour l'éducation inclusive

### Poursuites d'études

Enseignement spécialisé dans le 1er ou le 2d degré

## Programme

- La formation est de 400 heures.
- 300 heures sont réparties sur une année scolaire :
  - 144 heures de Tronc commun
  - 104 heures de modules d'approfondissements (2 modules au choix)
  - 52 heures de module de professionnalisation (1 module au choix)
- A ces modules s'ajoutent 24 heures de pré-formation : 12 heures début juillet + 12 heures fin août (de l'année scolaire qui précède l'année de formation).
- A l'issue de l'année de formation et de la validation du CAPPEI, possibilité de suivre deux modules d'initiative nationale (MIN) de 50 heures chacun.



<https://www.icp.fr/>

ICP

**Faculté d'Éducation et de Formation**

21 rue d'Assas  
75270 Paris CEDEX 06